

TRIBUNES DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Bonne rentrée à tous !

Objectif Lagny souhaite placer cette rentrée 2021/2022 sous le signe de l'inclusion au sens large. Aussi, nous souhaitons que Lagny-sur-Marne prenne enfin ses responsabilités pour la prise en compte du handicap.

Ce sujet, vos élus Objectif Lagny l'ont porté avec conviction au conseil municipal pour qu'une commission spécifique soit enfin créée en mai dernier et qu'un élu de chaque groupe minoritaire y siège de droit.

Notre commune est faite en son cœur d'un quartier historique, c'est vrai, mais pour autant, partout en Europe nous pouvons découvrir de nombreuses villes et quartiers historiques qui ont pris à bras le corps le sujet du handicap et de la mobilité pour tous.

Alors pourquoi pas nous ?

Que ce soit l'accessibilité dans nos lieux publics et nos commerces, la mobilité dans nos rues via nos trottoirs et nos passages piétons, le nécessaire équilibre entre activités commerciales extérieures type terrasses et personnes en mouvement, ou encore l'intégration des enfants porteurs de handicaps à travers des services adaptés dans nos écoles, l'enjeu est de taille.

La commission municipale concernée n'ayant pas encore été réunie par Monsieur le Maire, nous avons la volonté d'œuvrer efficacement et de manière constructive à ce sujet dans les meilleurs délais. Nous souhaitons que des Latignaciens porteurs de handicaps (pas seulement des valides) participent à l'analyse et aux propositions.

Le groupe Objectif Lagny et ses élus
Site web : www.objectiflagny.org

Pour un urbanisme plus démocratique et responsable

Suite au vote de la première modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), une enquête publique a été ouverte en toute discrétion. Les modifications apportées sont pourtant conséquentes. Il est notamment prévu de transformer l'entrée de ville à l'Est de la Rue Jacques le Paire jusqu'au cœur de ville. Nous avons voté pour la préservation de cette zone dans l'attente de la mise en place de ce projet, mais nous regrettons qu'une telle démarche n'ait pas une réelle ambition d'impliquer les habitant.es au moyen d'un conseil de projet.

Par ailleurs, une élévation de certains bâtiments dans le Parc Saint-Jean est prévue. Nous craignons une dégradation du cadre de vie des nouvelles et nouveaux venu.es dans ce quartier et des riverain.es qui souhaiteraient profiter de ce parc. Ces modifications du PLU se rajoutent à des premiers dysfonctionnements dans les bâtiments déjà construits, que les habitant.es actuel.les ont soulevés, particulièrement dans le parc social.

Une autre modification majeure prévue porte sur la construction de nouveaux bâtiments à l'ouest de la rue du Canada en bord de Marne. Même si ce projet prévoit une désimperméabilisation des sols, nous nous inquiétons quant aux risques d'inondations dans ce secteur. Par ailleurs privé de commerces de proximité, ce quartier en développement nécessite une réflexion de fond.

Nous sommes à votre écoute,
Patrick Roullé, Ersilia Soudais,
Vincent Faille
lagnyecologistesolidaire@mallo.com